

Louhossoa



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Conseil du 1^{er} mars 2017

20170003

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

Etaient présents (9) :

DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand, ALZURI Isabelle, LARRONDE Irène, OSPITAL Marie Dominique, DUCLOS Bernadette, LARRALDE Ximun : Conseillers

Etaient excusés (6) :

HIRIART Alain, ROUX Laurent, OLHAGARAY Michel, MONGABURE Bernadette, IRIART BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY, Jean Louis : excusés

Secrétaire : ALZURI Isabelle

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Par délibération du 4 février 2017 prise en application de l'article 1609 nonies C IV du code général des impôts, le Conseil Communautaire a créé une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et ses communes membres et a fixé sa composition à un membre titulaire et un membre suppléant par commune membre, soit 158 titulaires et 158 suppléants.

Cette commission procédera à l'évaluation du montant des charges et des recettes financières transférées à la Communauté d'agglomération et correspondant aux compétences dévolues à la Communauté d'agglomération. Elle devra rendre en 2017 son rapport sur l'évaluation du montant des charges transférées.

Dans ce cadre, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la Commune à la CLECT. Sont proposés :

- Monsieur SAPPARART Bertrand en qualité de membre titulaire ;
- Monsieur HARRIET Jean Pierre en qualité de membre suppléant.

Pour copie conforme
Louhossoa, le 2 mars 2017
Le Maire, JP HARRIET,

